



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Clothing and Textiles Division / Division des vêtements
et des textiles
L'Esplanade Laurier,
East Tower 7th Floor
Tour est 7e étage
140 O'Connor, rue O'Connor,
Ottawa
Ontario
K1A 0R5

Title - Sujet Basic Uniform Kit Replacement 21-22 Remplacement du kit d'uniforme 21-22	
Solicitation No. - N° de l'invitation K0A70-220127/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client K0A70-220127	Date 2021-11-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-768-80471	
File No. - N° de dossier pr768.K0A70-220127	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-12-06 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bisson, Evelyne	Buyer Id - Id de l'acheteur pr768
Telephone No. - N° de téléphone (343) 550-1615 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
K0A70-220127/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
K0A702-20127

Amd. No. - N° de la modif.
006
File No. - N° du dossier
pr768.K0A702-20127

Buyer ID - Id de l'acheteur
PR768
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 006 de la Demande de Proposition (DP) CK0A70-220127/A est émise en afin de répondre à des questions reçues et modifier la DP comme suit :

Question 6:

Comme certains articles seront identifiés, seriez-vous en mesure de pouvoir préciser la clause de rachat?

Réponse 6:

La clause de rachat est ajoutée à la Base de paiement. Par conséquent, l'annexe B – Base de paiement est modifiée comme suit :

INSÉRER :

« 4. RACHAT DE STOCK

À la fin du Contrat, lorsqu'il y a un nouveau Contrat avec un autre fournisseur ou que le Canada prend en charge les services sous Contrat, l'entrepreneur doit fournir au Canada jusqu'à un maximum de 30 % de la consommation annuelle moyenne des articles au Canada (sur une base par article plutôt que sur une base globale). Si le Canada a besoin de quantités supplémentaires, il peut, à sa seule discrétion, choisir d'acheter des quantités supplémentaires. Les prix applicables à tous les articles individuels uniformes inclus dans le présent rachat d'inventaire seront le total du CUFA et de 50 % de la MFR.

La consommation annuelle moyenne du Canada sera basée sur les ventes des 24 mois précédents commençant 6 mois avant la date de fin du Contrat. Un autre délai peut être utilisé sur consentement mutuel des parties. Le dimensionnement de chaque quantité d'articles à livrer au Canada en vertu de cette disposition sera déterminé en fonction de la quantité totale par taille commandée au cours de la période de consommation annuelle moyenne.

L'entrepreneur doit effectuer tous les calculs et fournir au Canada toutes les données relatives au rachat des stocks dans les 21 jours civils suivant la demande de l'autorité contractante.

Si le Contrat est résilié pour défaut, le Canada se réserve le droit de ne pas procéder au rachat des stocks décrit. »

Question 7:

Certaines exigences ne sont pas possibles pour les uniformes de base tel que décrit dans la section 1.1

- Conformément à la section 5.1, l'entrepreneur doit fournir des échantillons de pré-production/rapports d'inspection.
- Conformément à la section 5.1.2, l'entrepreneur doit fournir un certificat de conformité concernant les composants et les tissus.
- Conformément à l'annexe « C », les spécifications des vêtements mentionnent des détails tel que la taille des boutons ou le type de coutures et de points, qui se réfèrent à des produits fait sur mesure plus qu'à des produits du commerce.

ECCC serait-il ouvert à un article équivalent qui n'est pas un produit du commerce?

Réponse 7:

- La demande d'échantillons de pré-production* est courante et régulièrement requise surtout lorsqu'il n'y a pas de demande d'échantillons à fournir avant l'attribution du contrat.
- Des certificats de conformité sont requis pour garantir que les tissus satisferont les niveaux de performance nécessaires et ce, sans exiger des tests de laboratoire coûteux. Les certificats de conformité peuvent être obtenus par le fournisseur des produits même si certains des

Solicitation No. - N° de l'invitation
K0A70-220127/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
K0A702-20127

Amd. No. - N° de la modif.
006
File No. - N° du dossier
pr768.K0A702-20127

Buyer ID - Id de l'acheteur
PR768
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

composants pour la production sont produit/fournit par un sous-contractant. Une fiche technique décrivant les détails du textile est suffisante.

- Les dimensions de boutons spécifiées permettent une gamme de tailles acceptables. Le types de coutures et de points sont courants et correspondent à ceux utilisés communément dans la confection de vêtements. Si un entrepreneur désire proposer une alternative, il peut soumettre ses suggestions.

ECCC acceptera les articles équivalent qui ne sont pas des produits « du commerce » si les articles proposés rencontrent les spécifications techniques énumérées à l'annexe C.

*Le terme « échantillon de pré-production » utilisé dans ce document fait référence à l'échantillon de chaque article énuméré à l'annexe C, qui sera fourni par l'entrepreneur à l'autorité technique pour évaluation avant la soumission de la commande initiale par ECCC.

Question 8:

Conformément à la section 1.2.1, toutes les commandes d'ECCC seront passées mensuellement par le biais d'un bon de commande. La commande mensuelle est-elle réservée aux nouveaux employés? Ou s'applique t'elle aussi au renouvellement annuel de tous les employés?

Réponse 8:

Les commandes mensuelles seront utilisées pour le renouvellement des allocations annuelles pour les agents ainsi que pour les commandes de recrues. ECCC n'a pas de période prédéterminé pour les renouvellements annuels d'uniforme et préfère donner une flexibilité aux agents de commander selon leurs besoins. L'équipe responsable de la gestion du programme d'uniforme compilera les commandes reçues à chaque mois et les soumettra mensuellement à la date convenue entre les parties.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.